

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SAVERNE

~~~~~

**COMMUNE DE SCHWENHEIM**

~~~~~

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 14
Conseillers présents : 13
Date de convocation : 05 mars 2018

Séance du 12 mars 2018

Sous la présidence de Monsieur Gabriel OELSCHLAEGER, Maire de la Commune de SCHWENHEIM.

PRÉSENTS : M. Gabriel OELSCHLAEGER, Maire
M. LERCH Joseph, Adjoint au Maire
M. CAPINHA José, Adjoint au Maire
Mme REINHARDT Régine, Adjointe au Maire
M. DERVIEUX Jean, Conseiller municipal
M. ESCHBACH Materne, Conseiller municipal
M. HEID Thierry, Conseiller municipal
M. JACQUET Frédéric, Conseiller municipal, *a rejoint la séance à 20h30*
M. KERN Thomas, Conseiller municipal
Mme SCHALCK Véronique, Conseillère municipale
M. SCHNEIDER François, Conseiller municipal
Mme WEISS Virginie, Conseillère municipale
M. WILT Alain, Conseiller municipal

EXCUSÉS :

Mme JUGÉAT Clarisse, Conseillère municipale ayant donné procuration à REINHARDT Régine
M. HEID Thierry, Conseiller municipal

Assistait en outre à la séance :

Mme Johanna LUCAIRE, Secrétaire de Mairie.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué en application du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L. 5211-1 et L. 2121 ; art. L 2121-10 ; art. L 2121-11) s'est réuni sous la présidence de M. Gabriel OELSCHLAEGER, lundi 12 mars deux mil dix huit, à vingt heures en séance ordinaire.

2018-09 **Approbation du PV du Conseil Municipal du 15 janvier 2018**

- Approbation du PV du 15 janvier 2018

Pour : Unanimité des membres présents

Contre : 0

Abstention : 0

2018-10 **Désignation de deux secrétaires de séance**

En vertu des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont été nommés secrétaires de séance :

- Mme REINHARDT Régine
- Mme SCHALCK Véronique

Pour : Unanimité des membres présents

Contre : 0

Abstention : 0

2018-11 **SIVOS – Organisation des rythmes scolaires**

Le Maire informe l'assemblée,

Lors de la réunion du 7 novembre 2017, le Conseil d'Ecole, conformément au décret 2017-1108 du 27 juin 2017 sur les rythmes scolaires, a demandé, un changement de l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée 2018/2019. Après une enquête auprès des parents d'élèves, une consultation des membres et un vote (12 voix pour et 2 voix contre), il a opté pour un retour à la semaine de 4 jours à raison de 6h de cours par jour dont 3h30 le matin et 2h30 les après-midi.

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents

Contre : 0

Abstention : 0

SOLLICITE la mise en place d'une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée 2018/2019

PROPOSE de retenir les horaires suivants pour le site de *Marmoutier* :

- 08h10 – 11h40
- 13h30 – 16h00 avec horaire APC 17h00

PROPOSE de retenir les horaires suivants pour le site de *Sommerau* :

- 08h30 – 12h00
- 13h50 – 16h20 avec horaire APC 17h20

Il est précisé que les horaires sont tributaires des transports scolaires et doivent être coordonnés avec le transporteur (la Région Grand Est) après accord sur la semaine à 4 jours.

Les horaires sont établis non seulement en fonction des transports, liés au site de Marmoutier et au site de Sommerau, mais également en fonction des transports du collège de Marmoutier. Ils pourront de ce fait, faire l'objet de réajustement tout en respectant la règle de :

- 3h30 le matin
- Pause méridienne de 1h50
- 2h30 l'après-midi.

2018-12 SIVOS - Adhésion de la commune de Kleingoeft

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la délibération du SIVOS "les Jardins de l'Abbaye" demandant l'adhésion de la commune de Kleingoeft.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

➤ Décision du Conseil municipal :

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE la demande d'adhésion de la commune de Kleingoeft au 01/09/2018 ; sous réserve que la problématique des transports soit résolue en amont à savoir que l'intégration de la commune de Kleingoeft n'ait pas d'impact sur la circulation actuelle des bus scolaires.

2018-13 Demandes de subventions

a) Subventions pour voyage scolaire

Les classes de 4^{ème} et 3^{ème} latinistes du collège Léonard de Vinci de Saverne organisent un voyage scolaire à Paris du 30 mai au 1^{er} juin ;
Ainsi que la classe de 5^{ème} du même collège qui organise un séjour sportif dans les Alpes du 8 au 13 juin 2018.

Le lycée sollicite une subvention pour les élèves :

- Voyage à Paris : MARTIN Tom
- Voyage dans les Alpes : - FRITSCH Solène
 - HECKMANN Julianne
 - JUNG Mattéo
 - OELSCHLAEGER Manon
 - SCHMIDT Loane
 - STORCK SCHALCK Salomé
 - TROESCH Victor.

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents

Contre : 0

Abstention : 0

DECIDE de verser une subvention **individualisée** de (9€X3) soit 27 € à la famille MARTIN.

DECIDE de verser une subvention **individualisée** de (9€X6) soit 54 € à chacun des élèves de la classe de 5^{ème} au titre du voyage dans les Alpes.

b) **Subvention pour le Comité d'Entente pour le Mémorial des Opérations Extérieures dans le Bas-Rhin (C.E.M.O.E 67)**

Le Lieutenant Colonel Albert LEFEVRE nous fait part d'une demande de subvention, par courrier du 7 mars 2018, afin d'ériger un mémorial pour honorer les Morts pour la France, militaires et civils, lors d'une opération extérieure (OPEX).

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents

Contre : 0

Abstention : 0

DECIDE de verser une subvention de 50€ au C.E.M.O.E 67

2018-14 Divers

a) **Fête des aînés**

La fête des aînés se déroulera le dimanche 25 mars 2018 à la salle polyvalente.

La préparation de la salle se fera le samedi 24 mars à partir de 14h.

Le Maire rappelle aux Conseillers que leur présence est souhaitable afin d'assurer la bonne organisation de cet évènement.

➤ **Avis du Conseil municipal :**

Vu.

b) **Journée citoyenne.**

Le calendrier fixé pour la Journée citoyenne est le suivant :

- 10 avril : réunion d'information
- 14 avril : Journée citoyenne.

➤ **Avis du Conseil municipal :**

Vu.

Séance close à 21h30.